



African Parks Bénin

Parcelle C Lot 612 Patte d'Oie Rue 12.145 VILLA N° 5 ; Maison NADJO, Cotonou, République du Bénin

[www.africanparks.org](http://www.africanparks.org)

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

<b>Date</b>	19/04/2024
<b>Reference</b>	DP/APN/PNW/2024/04/004
<b>Objet de la mission</b>	Recrutement d'un bureau d'étude ou d'un cabinet pour la réalisation d'une enquête salariale et l'élaboration de la grille salariale harmonisée de l'ONG AFRICAN PARKS NETWORK, BENIN
<b>Pays</b>	BENIN
<b>Source de financement</b>	N/A
<b>Autorité contractante</b>	AFRICAN PARKS NETWORK Benin
<b>Durée prévisionnelle de la prestation</b>	60 jours calendaires

African Parks est une organisation de conservation à but non lucratif qui assume la responsabilité directe de la réhabilitation et de la gestion à long terme d'aires protégées en partenariat avec les gouvernements africains et les communautés locales. African Parks gère 22 aires protégées dans 12 pays, couvrant plus de 20 millions d'hectares et représentant neuf des 13 biomes écologiques en Afrique. C'est la superficie la plus grande et la plus diversifiée sur le plan écologique de toutes les ONG sur le continent. Notre objectif fondamental est de réhabiliter chaque parc et de le rendre écologiquement, socialement et financièrement viable dans le futur.

Aussi, APN ambitionne d'ici 2030 de gérer 30 aires protégées avec une superficie cible combinée d'environ 30 millions d'hectares et de parrainer 10 aires protégées supplémentaires dans le cadre de son programme d'incubation.

African Parks emploie au Bénin du personnel national et international aux compétences variées et diverses.

En vue de renforcer sa politique de gestion des Ressources Humaines au Bénin, African Parks Network, Bénin (APN-Bénin) a inscrit dans son Plan d'Action 2024 la réalisation d'une enquête salariale et l'élaboration d'une grille salariale harmonisée. Par le présent avis à manifestation d'intérêt, APN-Bénin voudrait solliciter les services d'un Bureau d'études ou d'un Cabinet spécialisé en gestion des Ressources Humaines pour la réalisation de l'enquête salariale et l'élaboration de la grille salariale harmonisée.

**L'objectif général de la consultation est de réaliser une enquête salariale et proposer à APN-Bénin, un système de rémunération harmonisé qui tienne compte du contexte économique actuel au Bénin et en Afrique de l'Ouest ainsi que des mutations observées dans le secteur d'activité notamment dans le domaine de la gestion des aires protégées en Afrique en général et particulièrement dans le complexe du WAP (W-Arly-Pendjari) marqué par un contexte sécuritaire difficile.**

**Boards: Pendjari:** Michel (Chairman), A. K. Alogninouwa, Ali D. Tiémoko, Toré Sotraté, J. M. Froment, E. Pironio, Abdel Aziz Baba-Moussa/ **W-Bénin:** H. Akpona (Chairman), J. M. Froment, E. Pironio, A. K. Alogninouwa, Abdel Aziz Baba-Moussa, Georges Sossou, J. Fransico





African Parks Bénin

Parcelle C Lot 612 Patte d'Oie Rue 12.145 VILLA N° 5 ; Maison NADJO, Cotonou, République du Bénin  
[www.africanparks.org](http://www.africanparks.org)

## DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DE SOUMISSION

Les dossiers de soumission doivent être déposés au Bureau de l'ONG African Parks, Bénin – Cotonou sis Parcelle C Lot 612 Patte d'Oie Rue 12.145 VILLA N° 5 ; Maison NADJO

A côté de l'immeuble Résidence Océane abritant la Direction commerciale de la NOCIBE

Tél : +229 97 51 49 88 / 97 45 50 08, 08 BP 1046 Tri postal Cotonou – BENIN **au plus tard le 17 Mai 2024 à 17 heures précise.**

## CORRESPONDANCES ET CLARIFICATIONS

Les candidats intéressés par cet avis peuvent recevoir la demande de proposition complète à l'adresse email [da.w@africanparks.org](mailto:da.w@africanparks.org)

Pour toutes questions ayant trait à la demande de proposition, veuillez adresser vos correspondances, par courrier ou e-mail à African Parks, en mentionnant clairement la référence de la demande en objet, à l'adresse email [da.w@africanparks.org](mailto:da.w@africanparks.org) avec obligatoirement en copie [marca@africanparks.org](mailto:marca@africanparks.org) au plus tard le 10 Mai 2024 à 17 heures précise.

Cotonou, le 19 Avril 2024

Le Directeur Régional des Opérations

**Hugues AKPONA**

**Boards: Pendjari:** Michel (Chairman), A. K. Alogninouwa, Ali D. Tiémoko, Toré Sotraté, J. M. Froment, E. Pironio, Abdel Aziz Baba-Moussa/ **W-Bénin:** H. Akpona (Chairman), J. M. Froment, E. Pironio, A. K. Alogninouwa, Abdel Aziz Baba-Moussa, Georges Sossou, J. Fransico

